

ENM

ÉCOLE
NATIONALE
DE LA
MAGISTRATURE

2025

INTERNATIONAL

CATALOGUE DE FORMATION JUDICIAIRE





L'ouverture internationale de l'École nationale de la magistrature fait partie intégrante de son ADN : la promotion des standards internationaux de formation judiciaire, la création d'une communauté judiciaire au-delà des frontières et l'enrichissement de la recherche et de la formation au sein de l'École participent de la diffusion de l'État de droit, cela au bénéfice des magistrats français comme étrangers.

L'activité internationale de l'École se déploie dans une centaine de pays et s'incarne dans l'accueil de magistrats et professionnels étrangers à Paris ou à Bordeaux. Les sessions qui leur sont destinées, qui proposent un interprétariat en plusieurs langues, comportent notamment des ateliers pratiques et des visites institutionnelles.

Les thématiques de ce catalogue international 2025 ont été pensées comme une réponse aux défis les plus actuels : le numérique et l'intelligence artificielle dont le développement dans la justice se nourrit d'échanges internationaux, la déontologie des magistrats abordée comme un enjeu pratique pour l'État de droit, le droit pénal maritime qui suscite un intérêt croissant, la criminalité organisée transnationale abordée sous l'angle de la lutte contre le trafic de stupéfiants, de la traite des êtres humains ou encore du trafic de biens culturels. La justice pénale internationale, la lutte contre la corruption, le terrorisme, la cybercriminalité et la criminalité financière, font cette année encore l'objet de propositions de sessions construites au plus près des innovations législatives, techniques et pédagogiques. Le droit civil, traversé par des enjeux essentiels au plan international comme d'attractivité économique, sera traité au travers des enseignements sur le droit de la famille, la propriété intellectuelle et l'arbitrage international.

Autre spécificité de ce catalogue 2025, certaines sessions seront ouvertes à des magistrats français afin de favoriser les échanges croisés entre participants, indispensables pour appréhender les aspects les plus opérationnels de la coopération internationale en matière de justice.

Je souhaite que ces formations animées par des experts reconnus, contribuent à nourrir la construction d'une communauté judiciaire internationale, réunissant des magistrats, avocats, enquêteurs, greffiers et autres professionnels, tous engagés au service de l'État de droit.

Nathalie RORET

Directrice de l'École nationale de la magistrature

L'ÉQUIPE DU DÉPARTEMENT INTERNATIONAL



SOMMAIRE

04	L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE
05	FORMATIONS, E-FORMATIONS ET VISITES D'ÉTUDES À LA CARTE
05	Formations, e-formations et visites d'études à la carte
06	DÉCOUVRIR L'INGÉNIERIE DE FORMATION
06	Formation de formateurs
07	Organisation d'un institut de formation judiciaire
08	CONNAÎTRE LES SYSTÈMES JUDICIAIRES FRANÇAIS ET EUROPÉENS
08	Juslingua : découvrir à distance l'organisation judiciaire française (français et anglais) - <i>En ligne</i>
09	Découverte de la justice française
10	Intégration à la formation initiale
11	DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES EN MATIÈRE PÉNALE
11	L'enquête économique et financière
12	Le traitement judiciaire du terrorisme et de la radicalisation violente
13	Criminalité organisée et coopération judiciaire : le narcotrafic
14	Criminalité organisée et coopération internationale : la traite des êtres humains et le trafic des biens culturels
15	Cybercriminalité
16	La corruption : détection, prévention, répression
17	Les violences intra-familiales
18	Enquêter et poursuivre : les enjeux de la justice pénale internationale
19	La justice maritime : aspects pénaux et internationaux
20	DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES EN MATIÈRE CIVILE
20	Propriété intellectuelle : fondamentaux et nouveaux défis
21	Arbitrage international
22	ACQUÉRIR DES SAVOIRS PLURIDISCIPLINAIRES
22	Justice et protection de l'environnement
23	Éthique du juge : un enjeu pratique pour l'État de droit
24	ACQUÉRIR DES TECHNIQUES MANAGÉRIALES
24	Management judiciaire
25	SITUER SA PLACE DE MAGISTRAT À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE
25	La justice face aux défis du numérique et de l'intelligence artificielle
26	IMMERSION AVEC DES MAGISTRATS FRANÇAIS
26	Sessions de formation continue 2025 ouvertes aux magistrats étrangers francophones
27	Sessions de formations professionnelles spécialisées 2025 ouvertes aux magistrats étrangers francophones
28	POUR ALLER PLUS LOIN : LES RÉSEAUX DE FORMATION JUDICIAIRE
29	CONDITIONS GÉNÉRALES
30	FORMULAIRE D'INSCRIPTION
32	CALENDRIER 2025

L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

Unique école de formation des magistrats de l'ordre judiciaire français, l'École nationale de la magistrature (ENM) a été créée en 1958. Cet établissement public administratif national est placé sous la tutelle du ministre de la Justice. Ce statut donne à l'École une autonomie de ses moyens d'action administratifs et financiers. Implantée à Bordeaux et Paris, l'ENM organise le recrutement annuel des juges et procureurs français. Elle conçoit et dispense leur formation initiale de 31 mois, puis leur formation continue tout au long de leur carrière. Elle forme également d'autres professions judiciaires ainsi que des magistrats étrangers.

UN ENGAGEMENT FORT À L'INTERNATIONAL

Dès sa première année d'existence, l'ENM a opté pour une large ouverture à l'international. Acteur central de la construction européenne en matière de formation, elle s'engage dans le monde entier pour bâtir, améliorer ou moderniser la formation des magistrats. Consciente de la richesse des échanges entre praticiens de différents pays aux cultures juridiques propres, elle envoie chaque année de nombreux magistrats français en formation à l'étranger et accueille dans ses murs des magistrats de tous horizons.

L'action du département international de l'ENM vise ainsi à partager son expertise acquise depuis plus de 65 ans. Elle contribue, de ce fait, à la promotion du droit continental et, de façon générale, de l'État de droit à travers le monde.

L'OFFRE DE SERVICES AUX INSTITUTIONS ÉTRANGÈRES

MISSIONS D'APPUI DU D'ENSEIGNEMENT

- Offre permanente de modules de formation initiale et continue, ainsi que de formation de formateurs ;
- Aide technique (expertise ou audit) aux instituts de formation étrangers qui se créent ou souhaitent se réformer.

DOMAINES D'EXPERTISE

- Ingénierie pédagogique et administrative ;
- Problématiques internationales : criminalité organisée, trafic de stupéfiants, cybercriminalité, terrorisme, droits de l'homme, corruption, etc. ;
- Pratiques professionnelles : fonctions du procureur, justice civile et commerciale, médiation et conciliation, etc.

CADRES D'INTERVENTION

- Offre de services contractuelle ;
- Projet bilatéral ;
- Appel d'offres, appel à propositions, jumelage, dans le cadre de financements multilatéraux par des organisations internationales ;
- Réseaux de formation judiciaire : Réseau européen de formation judiciaire (REFJ), Réseau euro-arabe de formation judiciaire (REAFJ), Organisation internationale de la formation judiciaire (IOJT), Programme européen de formation des droits de l'Homme pour les professionnels du droit (HELP).

ACCESSIBILITÉ

L'ENM s'attache à rendre le plus grand nombre de ses formations accessibles aux personnes ayant un besoin d'adaptation (langue des signes, accès fréquent aux sanitaires, boucle à induction magnétique, etc.). Pour contacter le référent handicap de l'École : cecile.desjambes@justice.fr

LE CATALOGUE 2025

Une approche interprofessionnelle renforcée



De nombreux formats de formation permettent de renforcer l'interprofessionnalité avec les autres acteurs du monde judiciaire (avocats, notaires, greffiers ...) mais aussi avec les services de police, de gendarmerie, de l'administration pénitentiaire ou de la protection judiciaire de la jeunesse, etc. Les regards croisés sur les pratiques professionnelles respectives sont ainsi enrichis de ces échanges, qui favorisent une meilleure compréhension mutuelle des enjeux de chaque acteur.

Des cycles de formation spécialisés

2 cycles de formation spécialisés sont mis en œuvre :

- **Un cycle pénal spécialisé**
permettant aux magistrats de développer des compétences complémentaires pour appréhender des dossiers complexes, mettre en place des stratégies d'enquête et maîtriser les outils de la coopération en matière pénale.
- **Un cycle civil spécialisé**
permettant aux participants de bénéficier d'une formation de haut niveau sur des branches essentielles du droit civil, avec un travail mixant les actualités du droit français, international et droit comparé, et une approche très opérationnelle via des cas pratiques et une multiplicité d'approches telle que la session "Arbitrage international".



Une offre de formation qui s'adapte

Souhaitant capitaliser sur son expérience en terme d'adaptation et de développement de contenus pédagogiques en ligne, le département international propose une offre accessible à distance, pour des formations sur mesure.



Ce pictogramme correspond à une formation en présentiel.



Retrouvez ces repères visuels tout au long du catalogue :





TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

DURÉE

A définir en fonction du besoin exprimé

TYPE DE SESSION

Formations ou visites d'études élaborées sur demande, en présentiel ou à distance.

LIEU

En France ou dans le pays demandeur.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

PRIX

Devis sur demande.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

FORMATIONS, E-FORMATIONS ET VISITES D'ÉTUDES À LA CARTE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'ENM propose des sessions de formation à dates et thèmes fixes sur des sujets variés dont vous trouverez le détail dans les pages suivantes. Le département international est toutefois à votre écoute pour élaborer toute formation correspondant à vos besoins par thématique, en France ou à l'étranger. Un interprétariat peut aussi être organisé. L'ENM développe également des e-formations à la demande, utilisant une pédagogie adaptée au distanciel.

EXEMPLES DE SÉMINAIRES ET VISITES D'ÉTUDES ORGANISÉS RÉCEMMENT

- Séminaire bilatéral franco-japonais "regards croisés sur les infractions sexuelles".
- E-formation intitulée "ateliers de travail sur le partage d'expérience des juges, procureurs et avocats travaillant avec des témoins mineurs" au profit d'un groupe de magistrats vietnamiens.
- Formation sur mesure sur les conflits armés et le trafic de biens culturels pour un groupe de magistrats et enquêteurs ukrainiens.
- Formation sur les techniques rédactionnelles de jugements pour un groupe de juges à Riyad et formation continue sur la pratique civile des magistrats du siège à Djibouti.
- Activités développées dans le cadre d'accords cadre ou de programmes d'appui : appui à l'école de la magistrature albanaise dans le cadre d'un projet européen de jumelage et séminaire sur la gestion des procès à haut risque en Asie centrale dans le cadre du programme LEICA.



DU 16 AU 27 JUIN 2025

Inscription : avant le 9 mai 2025

DURÉE

10 jours, 67 heures

PUBLIC

Ce stage s'adresse à des responsables, cadres ou enseignants, permanents ou non, d'instituts de formation judiciaire **ayant une bonne pratique de la langue française.**

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

Sous réserve d'une inscription par le REFJ, une prise en charge financière pourra être envisagée.

LANGUE

Français.

LIEU

ENM Bordeaux et/ou ENM Paris.

PRIX

2 000 € par participant.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

FORMATION DE FORMATEURS

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Conscients qu'une justice de qualité nécessite une formation d'excellence du personnel judiciaire et notamment des juges et procureurs, de nombreux pays ont favorisé la création et le développement d'instituts de formation judiciaire appliquée, prenant notamment en charge la formation initiale et continue des magistrats, ainsi que parfois celle d'autres professions judiciaires.

Cette professionnalisation de la formation suppose un apprentissage. La session "formation de formateurs" a pour objet de permettre aux personnels (magistrats ou non) en charge de la formation judiciaire de concevoir des contenus pédagogiques, de mettre en œuvre des programmes et des supports de formation, d'animer des stages, d'évaluer les résultats afin de réajuster éventuellement les contenus, d'établir des bilans et d'assurer le suivi des stagiaires.

Objectifs pédagogiques

- Découverte des aspects organisationnels d'un institut de formation ;
- Appréhension de la méthodologie de la formation pour adultes et des spécificités de la formation judiciaire ;
- Maîtrise de la définition des objectifs d'une formation ;
- Conception d'un programme pédagogique et d'un déroulé d'une action de formation ;
- Découverte des différentes méthodes de transmission des savoirs ;
- Conception de supports pédagogiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Pour assurer l'interactivité de ce stage, chaque participant présentera un exposé sur l'institut de formation qui l'emploie. Ainsi il fournira à l'ENM, avant son arrivée en France, les textes statutaires, les programmes de formation, des cas pratiques, des questionnaires d'évaluation et tout document nécessaire à une bonne compréhension des enjeux de la formation dans son pays et des difficultés spécifiques éventuelles, afin que le groupe puisse élaborer, avec l'aide des formateurs, les meilleures solutions possibles. Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices.

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation, notamment au moyen de travaux pratiques.

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Les 2 semaines de formation animées par des personnels enseignants de l'École et des intervenants extérieurs, spécialistes de l'ingénierie pédagogique et spécialistes en formation pour adultes.



DU 30 JUIN AU 4 JUILLET 2025

Inscription : avant le 23 mai 2025

DURÉE

5 jours, 32 heures

PUBLIC

Ce stage s'adresse à des responsables cadres ou enseignants d'instituts de formation judiciaire, juges, procureurs ou hauts fonctionnaires, décideurs dans leur pays en matière de formation judiciaire.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

Sous réserve d'une inscription par le REFJ, une prise en charge financière pourra être envisagée.

LANGUES

Français.

Interprétariat possible ; nous contacter.

LIEU

ENM Bordeaux.

PRIX

1 000 € par participant.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

ORGANISATION D'UN INSTITUT DE FORMATION JUDICIAIRE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Depuis plus de 60 ans maintenant, l'ENM adapte sa pédagogie et les formations qu'elle propose aux juges et aux procureurs, aux évolutions de la justice et de la société. Ces évolutions touchent l'École elle-même, dans sa structure, son organisation, sa logistique, ses personnels, ses ressources et la conception organisationnelle et scientifique de l'activité pédagogique.

Objectifs pédagogiques :

- Découvrir l'ENM et son rôle dans la formation des juges et procureurs ;
- Comprendre la structuration et le fonctionnement des services de l'ENM ;
- Maîtriser l'ingénierie de pilotage : budget, ressources humaines et tous les services transverses.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Les participants découvriront l'ENM, établissement public d'enseignement dédié à la formation des juges et des procureurs, à travers son organisation, tant pédagogique qu'administrative.

Tous les aspects de cette organisation seront abordés en détails :

- Organisation et fonctionnement des différents services de l'École ;
- Ingénierie de pilotage : mécanismes de contrôle interne et externe, gouvernance de l'École, stratégie d'un institut de formation, élaboration et exécution du budget, ressources humaines, service informatique ;
- Ingénierie de formation : analyse des besoins, définition des objectifs de formation, élaboration des programmes, e-formation.

Cette session permettra aux participants de rencontrer le personnel de direction de l'École ainsi que les formateurs et concepteurs des formations, qu'elles soient initiales ou continues.

Un test sera effectué avant le début de la session afin d'évaluer le niveau de connaissance des participants. Un nouveau test sera réalisé à l'issue de la session pour apprécier les acquis.





TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

DURÉE

3 heures

PUBLIC

E-formation ouverte après inscription, à tous les magistrats, auditeurs de justice, personnels des ambassades et des instituts français à l'étranger.

LANGUES

Français, anglais.

LIEU

Formation en ligne accessible depuis la plateforme pédagogique de l'ENM (<https://e-public.enm.justice.fr/>) muni des codes d'identification.

PRIX

Gratuit.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

JUSLINGUA : DÉCOUVRIR À DISTANCE L'ORGANISATION JUDICIAIRE FRANÇAISE



CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ce dispositif de formation permet aux magistrats étrangers francophones ou anglophones de :

- Progresser dans la maîtrise de la langue française ou anglaise ;
- Détenir un premier niveau de connaissances des systèmes judiciaires français, britannique, néerlandais et espagnol pour suivre plus sereinement d'autres formations proposées par le département international ;
- S'approprier un vocabulaire juridique et judiciaire commun.

Ce parcours d'e-formation est organisé en 3 parties :

- Un module de formation en ligne ;
- Des quizz et exercices de compréhension orale qui permettent une auto-évaluation ;
- Un glossaire accompagné d'exercices.

Les participants pourront utiliser l'e-formation dans n'importe quel lieu où ils disposent d'une connexion internet. À la fin du programme, le participant :

- Connaîtra le système judiciaire étudié ;
- Sera capable d'utiliser un vocabulaire judiciaire en français ou en anglais de manière adaptée ;
- Aura amélioré sa compréhension orale du français ou de l'anglais sur des thématiques judiciaires.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Ce programme d'e-formation, d'une durée de 3 heures environ, s'adresse à tout public désireux de découvrir l'un des systèmes judiciaires proposés ou souhaitant préparer en amont une formation en présentiel, tout en perfectionnant leur français ou leur anglais.



DU 19 AU 28 MAI 2025

Inscription : avant le 11 avril 2025.

DURÉE

8 jours, 56 heures.

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux juges et procureurs souhaitant mieux connaître le fonctionnement de la justice française.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

Sous réserve d'une inscription par le REFJ, une prise en charge financière pourra être envisagée.

LANGUES

Français. Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

Stage dans une juridiction française.

PRIX

1 000 € par participant.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

DÉCOUVERTE DE LA JUSTICE FRANÇAISE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Hérité d'une histoire complexe, le système judiciaire français repose sur des principes qui garantissent le respect des libertés fondamentales telles que l'égalité devant la loi, l'impartialité et l'indépendance. Ancrée dans ces principes, la justice et les institutions judiciaires françaises ont toutefois su s'adapter aux évolutions de la société pour garantir une justice plus protectrice, plus accessible, plus proche des citoyens mais aussi plus moderne.

Cette formation permet à des professionnels du droit venant du monde entier, intéressés par une approche comparatiste du droit, de mieux connaître l'organisation judiciaire française, son histoire, son évolution, son fonctionnement.

Elle constitue un jalon dans la construction d'un espace de confiance mutuelle entre acteurs judiciaires et un préalable à la coopération internationale. Outre des visites (Cour d'appel, Conseil d'État, commissariat), la formation est utilement complétée par un stage de 3 jours dans une juridiction afin de favoriser l'immersion des magistrats étrangers francophones dans le système judiciaire français.

Cette formation s'adresse aux professionnels du droit souhaitant mieux connaître le fonctionnement de la justice française avec laquelle ils peuvent être amenés à travailler. Elle permet en miroir d'échanger sur les grands principes constitutifs d'un système judiciaire.

Objectifs pédagogiques

- Découverte du fonctionnement de la Justice française, à travers son organisation, son histoire et son évolution ;
- Compréhension des diverses fonctions de magistrats, tant pénales que civiles, au siège et au Parquet et au sein des différents niveaux de juridictions ;
- Échanges entre participants sur les différents systèmes et les bonnes pratiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Alternance de présentations théoriques interactives, de visites et de cas pratiques permettant une immersion globale dans le système judiciaire française afin de faciliter son appréhension.

Un test sera effectué avant le début de la session afin d'évaluer le niveau de connaissance des participants. Un nouveau test sera réalisé à l'issue de la session pour apprécier les acquis.





DE JUIN 2025 À JUIN 2026

Inscription : avant le 15 février 2025.

DURÉE

12 mois

TYPE DE SESSION

Formation initiale en immersion avec les élèves magistrats français (auditeurs de justice).

PUBLIC

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de places par promotion est limité.

Ce cycle s'adresse aux futurs magistrats **(élèves d'un centre de formation de juges ou procureurs)** et aux magistrats ayant une **bonne pratique de la langue française**.

LANGUE

Français exclusivement (niveau C1).

LIEU

ENM, 10 rue des Frères Bonie 33000 Bordeaux - France : de juin 2025 à février 2026

Dans une juridiction française pour le stage : de février 2026 à juin 2026.

PRIX

6 000 € par participant.

Les frais de résidence en France pendant la durée du séjour ne sont pas pris en charge par l'ENM.

La robe d'audience est à prévoir. Son acquisition en France s'élève à environ 600 €.

PRÉREQUIS

L'admission à ce cycle est subordonnée à

- Un entretien préalable avec l'Ambassade de France visant à s'assurer de la motivation du candidat et de son niveau de langue ;
- Un examen écrit organisé par l'ENM en lien avec les Ambassades (composition de droit civil ou de droit pénal à l'aide d'un dossier documentaire), permettant de s'assurer du niveau juridique des candidats.

Toute candidature à ce cycle doit impérativement être instruite par l'ambassade de France du pays de résidence du candidat. Aucune candidature directe ne pourra être étudiée.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

INTÉGRATION À LA FORMATION INITIALE



CONTEXTE ET OBJECTIFS

Intégration des auditeurs de justice au cycle de formation initiale de l'École (6 mois) puis en stage juridictionnel (5 mois). Cette formation longue permet l'apprentissage de compétences professionnelles, savoir-être et savoir-faire du magistrat (juge et procureur).

Cette intégration de magistrats étrangers aux promotions d'auditeurs de justice français permet de faire bénéficier un public international d'une connaissance approfondie de la justice française, mais aussi de tisser des liens durables entre magistrats français et internationaux dans une perspective d'enrichissement réciproque. Hormis quelques stages en administrations auxquels ils ne sont pas soumis, les auditeurs étrangers suivent l'ensemble de la formation : scolarité à Bordeaux, stage en juridiction et stages extérieurs auprès des partenaires de la justice. La scolarité au titre de ce cycle est validée, en cas de réussite, par la délivrance d'un diplôme.

Objectifs pédagogiques

Acquisition de compétences fondamentales (rédaction de décisions de justice, tenues des audiences, entretiens judiciaires etc.) et techniques (psychologie, langues, informatique), grâce à un apprentissage au sein de directions d'études, d'ateliers, de simulations ou au moyen de conférences puis d'un stage en juridiction.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont fondés sur des documentations et supports de cours, temps d'échanges entre participants, ateliers thématiques.

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen notamment de travaux pratiques et de restitution de travaux personnels. Par ailleurs, les participants seront soumis à des examens de fin de scolarité, ainsi qu'à des évaluations lors d'audiences, menées par un magistrat coordinateur régional de formation pour valider les compétences acquises.

Le participant est soumis à un examen d'entrée pour évaluer son niveau en droit, mais aussi en langue française. Il est ensuite sélectionné sur dossier, par les membres du département international de l'ENM, en fonction du résultat de l'examen, de la motivation exprimée et de la cohérence du parcours du candidat.



DU 06 AU 10 OCTOBRE 2025

Inscription : avant le 29 août 2025.

DURÉE

5 jours, 32 heures.

PUBLIC

Magistrats étrangers et services enquêteurs (policiers, gendarmes) étrangers.

OBSERVATIONS

Cette session est ouverte en priorité aux magistrats du parquet, de l'instruction ou du siège spécialisés dans le contentieux économique et financier, ainsi qu'aux enquêteurs (policiers et gendarmes) ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans ce type de contentieux. Elle peut être utilement complétée par la session "La corruption : détection, prévention, répression".

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

Sous réserve d'une inscription par le REFJ, une prise en charge financière pourra être envisagée.

LANGUE

Français.

Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

L'ENQUÊTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La libéralisation des capitaux, la complexité croissante des relations entre les acteurs du monde économique, l'internationalisation du crime organisé obligent les autorités politiques et judiciaires à mettre en place des outils juridiques nouveaux et évolutifs. Face à une délinquance toujours plus astucieuse, structurée, qui vient saper les fondements de l'économie, les juges, procureurs et services d'enquête ne cessent de renouveler leurs méthodes pour lutter plus efficacement contre cette forme particulière de criminalité, qui nécessite une coopération internationale forte et des connaissances actualisées sur les apports des technologies numériques. Cette session permettra des échanges de bonnes pratiques entre participants et experts sur les enjeux opérationnels de détection et d'enquête, essentiels pour améliorer la lutte contre une forme de délinquance internationale et protéiforme.

Objectifs pédagogiques

Cette session permettra à ses participants d'échanger sur les savoirs techniques et de réfléchir à l'équilibre entre les nécessités de la répression et la protection des intérêts économiques et sociaux.

Les participants auront l'occasion de développer leurs connaissances juridiques relatives à la lutte contre la criminalité économique et financière, principalement :

- Découverte du cadre légal et des définitions des infractions financières avec l'apport d'éléments de base facilitant la lecture de documents comptables et d'analyse financière ;
- Compréhension des spécificités des techniques d'enquête policière ;
- Traitement judiciaire des infractions économiques et financières : prévention et répression, rôle des parquets dans le cadre des entreprises en difficulté, politique pénale en matière financière, phase d'instruction ;
- Découverte du rôle des assistants spécialisés, des auxiliaires de justice, des experts, des institutions publiques aux côtés de la justice : Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (TRACFIN) ;
- Formation aux instruments de coopération internationale dans le traitement judiciaire de la lutte contre la grande corruption.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont fondés sur des documentations et supports de cours, temps d'échanges entre participants, ateliers thématiques et simulation d'investigation dans le domaine de la recherche des circuits de blanchiment.

Un test sera effectué avant le début de la session afin d'évaluer le niveau de connaissance des participants. Un nouveau test sera réalisé à l'issue de la session pour apprécier les acquis.





DU 29 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE 2025

Inscription : avant le 22 août 2025.

DURÉE

5 jours, 32 heures.

PUBLIC

Magistrats étrangers, enquêteurs (policiers-gendarmes) ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre le terrorisme.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

Sous réserve d'une inscription par le REFJ, une prise en charge financière pourra être envisagée.

LANGUE

Français.

Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

LE TRAITEMENT JUDICIAIRE DU TERRORISME ET DE LA RADICALISATION VIOLENTE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

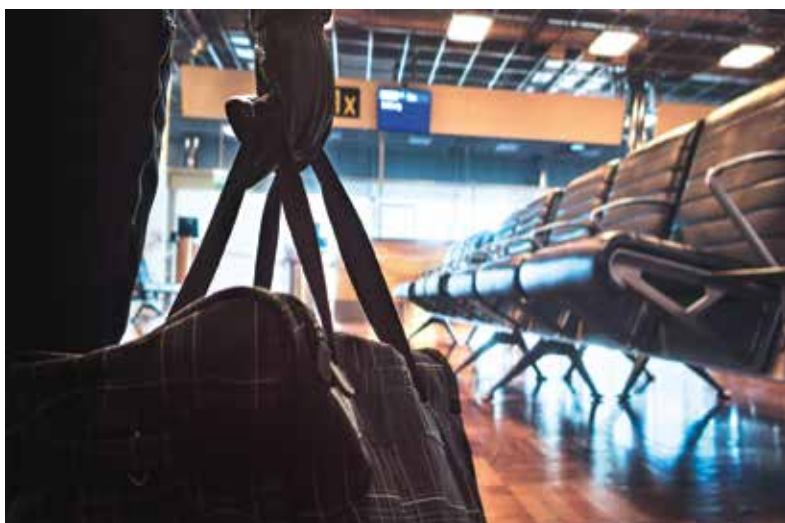
Analyse des problématiques et des solutions juridiques, présentation des acteurs institutionnels et de l'évolution des méthodes d'investigations et de poursuites dans le respect des droits fondamentaux : échanges pluridisciplinaires entre professionnels en charge de la lutte antiterroriste.

La menace terroriste est aujourd'hui au cœur des préoccupations sociales, politiques et judiciaires des États. Son internationalisation et sa massification sont des sources supplémentaires de craintes et de difficultés pour les institutions dédiées à la lutte contre le terrorisme. En France comme dans d'autres pays, l'autorité judiciaire est pleinement concernée par ces problématiques. Dès le milieu des années 80, la justice française a dû s'organiser pour faire face à cette menace et a vu son dispositif évoluer.

Cette formation analyse les critères propres à l'incrimination des agissements terroristes, la définition des comportements, l'intégration du renseignement dans les procédures judiciaires et, en général, l'organisation judiciaire des États pour optimiser la lutte contre la radicalisation et le terrorisme. Elle revient sur les techniques mises en place, tant au niveau national que dans le cadre plus large des instruments internationaux adoptés en la matière.

Objectifs pédagogiques

- Connaissance des manifestations actuelles de la radicalisation et de la menace terroriste ;
- Exposer et commenter le traitement judiciaire sur le plan national et international ;
- Comprendre les différentes phases de l'enquête, le déroulement du procès et l'exécution de la peine en matière de terrorisme.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Sous forme de conférences et de tables rondes, elle présente des expériences concrètes sur ces sujets, en particulier la description pratique de la mise en œuvre des compétences concurrentes grâce à l'intervention de chercheurs universitaires et des acteurs nationaux et internationaux de la lutte antiterroriste.

Un test sera effectué avant le début de la session afin d'évaluer le niveau de connaissance des participants. Un nouveau test sera réalisé à l'issue de la session pour apprécier les acquis.



DU 22 AU 26 SEPTEMBRE 2025

Inscription : avant le 14 août 2025.

DURÉE

5 jours, 32 heures.

PUBLIC

Magistrats français et étrangers, enquêteurs (policiers et gendarmes) ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre la criminalité organisée.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

Sous réserve d'une inscription par le REFJ, une prise en charge financière pourra être envisagée.

LANGUE

Français.

Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

CRIMINALITÉ ORGANISÉE ET COOPÉRATION JUDICIAIRE : LE NARCOTRAFIC



CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le crime organisé représente une menace majeure et polymorphe pour les États. Il nécessite une réponse adaptée à l'ampleur des actions et des moyens déployés par les organisations criminelles, qui ne se limitent pas aux frontières nationales, notamment en ce qui concerne le trafic de stupéfiants. En France, les juges, les procureurs et les services d'enquête ont réorganisé leur structure pour relever ces défis. Ils ont créé des juridictions interrégionales spécialisées (JIRS) ainsi qu'une juridiction nationale chargée de lutter contre la criminalité organisée (JUNALCO). De plus, l'entraide pénale internationale, les enquêtes patrimoniales et les saisies/confiscations sont des réponses efficaces qui bénéficieront d'échanges fluides entre les acteurs opérationnels. Cette session, au-delà de la présentation des dispositifs juridiques et techniques, favorisera le partage d'expériences entre participants français et internationaux, contribuant ainsi à la lutte contre le trafic international de stupéfiants orchestré par les organisations criminelles.

Animée par les meilleurs spécialistes français, acteurs de terrain en matière de lutte contre le crime organisé, cette session abordera de nombreux thèmes de travail : l'état de la menace, l'incrimination des comportements, la centralisation et la régionalisation des services dédiés, la collaboration avec les services de renseignement, les techniques d'infiltration, les techniques de sonorisation, le travail avec des informateurs, etc. Elle se focalisera également sur la stratégie financière, les équipes communes d'enquête, l'échange spontané d'information. Enfin, les techniques de coopération internationale pénale avancée afin de démanteler les organisations criminelles œuvrant dans le trafic international des stupéfiants.

Objectifs pédagogiques

- Présenter les moyens de lutte et d'entraide pénale contre les organisations criminelles ;
- Comprendre les mécanismes juridiques, pratiques et opérationnels existants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Cette formation offre à la fois des présentations théoriques interactives ainsi que des ateliers pratiques lors d'un déplacement dans un service spécialisé.

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation, notamment au moyen de travaux pratiques.

Un test sera effectué avant le début de la session afin d'évaluer le niveau de connaissance des participants. Un nouveau test sera réalisé à l'issue de la session pour apprécier les acquis.



DU 20 AU 24 OCTOBRE 2025

Inscription : avant le 12 septembre 2025.

DURÉE

5 jours, 32 heures.

PUBLIC

Magistrats étrangers, enquêteurs (policiers et gendarmes) ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre la criminalité organisée.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

Sous réserve d'une inscription par le REFJ, une prise en charge financière pourra être envisagée.

LANGUE

Français.

Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

CRIMINALITÉ ORGANISÉE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE : LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS ET LE TRAFIC DE BIENS CULTURELS

NOUVEAU

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La criminalité organisée, menace internationale majeure et multiforme, ne respecte aucune frontière. Pour y faire face, une coopération efficace et bien structurée est nécessaire, ainsi qu'une compréhension mutuelle entre les acteurs judiciaires, notamment les magistrats et les enquêteurs.

Face à la spécialisation croissante des activités des organisations criminelles, cette session innovante propose d'aborder deux sujets de plus en plus préoccupants pour les acteurs étatiques, qui nécessitent des connaissances techniques à jour.

D'une part, nous nous concentrerons sur les défis spécifiques de l'enquête et de la poursuite de la traite des êtres humains par les réseaux criminels, présents sur toutes les routes migratoires. D'autre part, nous examinerons le trafic de biens culturels, un moyen de blanchiment privilégié pour les réseaux criminels.

Chacun de ces sujets sera traité sur 2 jours par des experts, après une 1^{ère} journée dédiée aux questions générales de coopération internationale en matière de criminalité organisée

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les bases du traitement des infractions de criminalité organisée ;
- Approfondir les connaissances en matière de traite des êtres humains et de trafic de biens culturels, par la connaissance des routes de commission des infractions, de l'organisation et des modes d'action des réseaux ;
- Maîtriser les textes internationaux ;
- Acquérir les techniques d'enquête spécifiques à ces contentieux ;
- Maîtriser les bases de la coopération internationale en la matière.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement fondés sur les interventions d'experts, s'appuyant sur une documentation et des supports de cours, des temps d'échanges entre participants favorisant les échanges de bonnes pratiques, visites d'institutions extérieures.

Un test sera effectué avant le début de la session afin d'évaluer le niveau de connaissance des participants. Un nouveau test sera réalisé à l'issue de la session pour apprécier les acquis.



DU 03 AU 07 NOVEMBRE 2025

Inscription : avant le 26 septembre 2025

DURÉE

5 jours, 32 heures.

PUBLIC

Magistrats étrangers, enquêteurs (policiers ou gendarmes), toute profession spécialisée dans la lutte contre la cybercriminalité.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.
Sous réserve d'une inscription par le REFJ, une prise en charge financière pourra être envisagée.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

CYBERCRIMINALITÉ

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Cette formation constitue une sensibilisation aux enjeux de la cybercriminalité et à sa dimension internationale, aux évolutions législatives récentes, aux investigations numériques et au traitement judiciaire de cette délinquance.

Le cyberspace, en plus d'être un facteur de progrès dans de nombreux domaines et omniprésent dans la vie quotidienne, constitue également un espace sans frontières pour la cybercriminalité. Les "cybermenaces" visent aujourd'hui aussi bien les entreprises, notamment le secteur bancaire, que les individus ou les États. Cette session vise à aider les magistrats et les enquêteurs luttant contre la cybercriminalité à améliorer le traitement de leurs procédures en privilégiant des approches concrètes pour différentes étapes (localisation et identification des auteurs d'infraction, accès aux données, mesures visant à prévenir la disparition des preuves).



Objectifs pédagogiques

- Découverte de l'état de la menace en matière de cybercriminalité, plus particulièrement du phénomène des *ransomware*, de la pédopornographie, du *dark web* ;
- Maîtrise des dispositifs d'entraide pénale internationale en matière de lutte contre la cybercriminalité, et des outils permettant de faciliter la coopération internationale au niveau policier et judiciaire ;
- Appréhension du fonctionnement des crypto-monnaies et des dispositifs mis en œuvre afin de détecter et de contrôler les crypto-monnaies ;
- Découverte des dispositifs permettant l'analyse en source ouverte, la collecte d'informations et les investigations en sources ouvertes sur Internet.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement fondés sur les interventions d'experts, s'appuyant sur une documentation et des supports de cours, des temps d'échanges entre participants favorisant les échanges de bonnes pratiques, visites d'institutions extérieures.

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation notamment au moyen de travaux pratiques.

Un test sera effectué avant le début de la session afin d'évaluer le niveau de connaissance des participants. Un nouveau test sera réalisé à l'issue de la session pour apprécier les acquis.



DU 17 AU 21 NOVEMBRE 2025

Inscription : avant le 10 octobre 2025.

DURÉE

5 jours, 32 heures.

PARTENARIAT

Agence française anticorruption.



PUBLIC

Juges, procureurs, policiers ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre la corruption et les autres manquements au devoir de probité.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.
Sous réserve d'une inscription par le REFJ, une prise en charge financière pourra être envisagée.

LANGUE

Français

Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

LA CORRUPTION : DÉTECTION, PRÉVENTION, RÉPRESSION

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La corruption ne fait pas de distinction entre les pays et représente une menace sérieuse pour la démocratie. Parfois, elle atteint des proportions telles qu'elle entrave la croissance économique et compromet les efforts déployés pour assurer une bonne gouvernance. À long terme, elle dégrade le tissu social, perturbe l'économie et fragilise la structure politique des États, au détriment des populations.

Cette session s'adresse aux magistrats, enquêteurs et fonctionnaires confrontés à la gestion administrative ou judiciaire des affaires de corruption (ou assimilées) et à leur prévention. Son objectif est de sensibiliser et de former ces professionnels à la fois à la prévention et à la répression de ce phénomène. En partenariat avec l'Agence Française Anticorruption (AFA), cette formation interprofessionnelle favorisera les échanges d'expérience et mettra à disposition des outils techniques et juridiques pour détecter, réguler et traiter ce type de comportement. Une journée sera organisée en lien avec l'Institut national du service public (INSP).

Objectifs pédagogiques

- Les participants seront familiarisés avec les instruments et principaux standards internationaux permettant de lutter contre la corruption ;
- Ils acquerront des connaissances sur les procédures mises en place par les acteurs du secteur concerné afin de lutter contre la corruption. Les participants traiteront des concepts juridiques, des définitions et des significations (terminologie) liés au sujet de la session ;
- Enfin, ils auront des connaissances pratiques via la présentation d'un cas concret de mise en œuvre d'alternatives aux poursuites ou des spécificités des enquêtes en matière de corruption.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Sont réunis l'ensemble des acteurs des différents secteurs concernés : Agence française anticorruption (AFA), représentants du réseau des autorités de prévention et de corruption (NCPA), juges financiers, procureurs, enquêteurs spécialisés, avocats, universitaires, représentants du Groupe d'États contre la corruption (GRECO), services de renseignement financier comme le Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (TRACFIN), hauts-fonctionnaires du ministère de la justice, des finances ou des affaires étrangères, responsables du secteur privé, etc.

Ils interviendront au cours de la session sous forme de conférences, tables rondes et débats afin de partager leurs expériences et leur connaissance du phénomène et son traitement dans l'objectif d'une prise en compte des enjeux de la corruption, et de l'amélioration des pratiques afin de la prévenir et de la réprimer, tant en France qu'au niveau international.

La session vise à améliorer les connaissances et l'expérience des juges, des procureurs mais également des membres de l'administration de l'État spécialisée dans la lutte contre la corruption sur les mécanismes de prévention et détection. Le partage d'expériences et de bonnes pratiques sont au cœur de la formation. En particulier, la session vise à renforcer la sensibilisation et les connaissances en matière d'identification des comportements constitutifs d'atteintes à la probité.

Un test sera effectué avant le début de la session afin d'évaluer le niveau de connaissance des participants. Un nouveau test sera réalisé à l'issue de la session pour apprécier les acquis.



DU 12 AU 16 MAI 2025

Inscription : avant le 04 avril 2025.

DURÉE

5 jours, 32 heures.

PUBLIC

Magistrats, avocats, travailleurs sociaux, tout professionnel étranger concerné par la thématique.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.
Sous réserve d'une inscription par le REFJ, une prise en charge financière pourra être envisagée.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

LES VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Les violences au sein de la cellule familiale constituent un fléau, nécessitant une approche judiciaire globale et innovante pour traiter les enjeux civils et pénaux, protéger les victimes et punir les auteurs. Les professionnels de la justice, face à ces situations, ont besoin d'une base de connaissances commune pour comprendre les mécanismes de ces violences et les solutions systémiques à mettre en œuvre.

Cette formation offre une perspective étendue sur les violences au sein de la famille. Elle présentera les dernières initiatives législatives en matière de protection contre les violences intrafamiliales, la gestion des auteurs de violences et le rôle des enfants dans le cadre institutionnel. Elle proposera également une analyse des mécanismes psychologiques et sociologiques sous-jacents, en élargissant la discussion aux questions d'entraide civile en cas d'enlèvements internationaux d'enfants. Les participants auront l'opportunité de réfléchir collectivement aux politiques possibles pour les juridictions, tant du point de vue civil et pénal que dans le cadre de l'établissement de partenariats institutionnels.



Objectifs pédagogiques

- Les participants seront familiarisés avec les instruments juridiques permettant de lutter contre les violences intra-familiales ;
- Ils seront également formés aux principaux instruments de l'entraide pénale et civile concernant les cas d'enlèvements internationaux d'enfants ;
- Ils acquerront des connaissances sur les procédures mises en place par les acteurs du secteur public et privé ;
- Enfin, ils seront sensibilisés aux notions de psycho-traumatisme et aux questions relatives à la prise en charge des victimes.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Chercheurs, magistrats, enquêteurs ou encore psychiatres présenteront leurs travaux ou leurs pratiques innovantes en la matière. L'origine professionnelle diversifiée des participants permettra des échanges interactifs et fructueux à l'issue de ces exposés. Les participants seront également familiarisés aux textes internationaux permettant de répondre aux problématiques liées aux enlèvements internationaux d'enfants. Ils acquerront des connaissances sur les instruments mis en place afin de lutter contre ces violences (ordonnance de protection, téléphone grave danger, bracelet anti-rapprochement...). Les présentations seront complétées par la visite d'une structure d'accueil des victimes de violences intrafamiliales.

Un test sera effectué avant le début de la session afin d'évaluer le niveau de connaissance des participants. Un nouveau test sera réalisé à l'issue de la session pour apprécier les acquis.



DU 02 AU 06 JUIN 2025

Inscription : avant le 25 avril 2025.

DURÉE

5 jours, 32 heures.

PUBLIC

Magistrats français et étrangers et services enquêteurs (policiers, gendarmes) étrangers.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

Sous réserve d'une inscription par le REFJ, une prise en charge financière pourra être envisagée.

LANGUE

Français.

Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

ENQUÊTER ET POURSUIVRE : LES ENJEUX DE LA JUSTICE PÉNALE INTERNATIONALE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le droit pénal international et le droit international humanitaire sont devenus une composante à part entière des conflits, tout en demeurant un enjeu essentiel pour leur règlement. Ils connaissent des évolutions permanentes. Tant les juridictions internationales que les juridictions nationales, pouvant notamment être saisies au titre de la compétence universelle, ont et auront à connaître de ces procédures particulières. Soumises aux défis de la coopération internationale, de la complexité des incriminations et du recueil de preuves, elles sont liées à toutes les formes de criminalité traditionnelles comme émergentes. Cette session permettra aux participants des échanges de vue sur l'état d'un droit en mutation, et permettra un dialogue entre professionnels de la justice confrontés aux questions d'enquête, d'entraide internationale, ou de jugement en matière de droit pénal international.

Objectifs pédagogiques

Ce dispositif de formation permet aux magistrats et enquêteurs de :

- Acquérir des connaissances théoriques et pratiques de la justice pénale internationale ;
- Appréhender les enjeux juridiques et politiques d'un dossier en justice pénale internationale ;
- Gérer l'administration d'un procès en justice pénale internationale ;
- Comprendre la place des victimes d'un dossier de justice pénale internationale et leur indemnisation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Cette formation, pensée pour évoquer les aspects juridiques et pratiques, doit donner les outils utiles et présenter les enjeux politiques et diplomatiques inhérents à ces poursuites. Mobilisant des intervenants nationaux et internationaux, elle s'accompagne d'une visite à l'Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale (IRCGN) et au sein de la Cour d'assises de Paris en cas de procès concomitant.

Ce parcours de formation en présentiel est organisé en 6 thématiques :

- Une justice et un droit en construction (l'État du Droit) ;
- Composer avec les défis de la coopération des États et le risque de politisation ;
- Surmonter les distances temporelle et géographique dans la constitution des dossiers ;
- Administrer le procès « historique » d'une affaire pénale internationale ;
- Gérer les témoins et la preuve testimoniale ;
- Comment et qui réparer face à un nombre important de victimes.

Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement fondés sur les interventions d'experts, s'appuyant sur une documentation et des supports de cours, des temps d'échanges entre participants favorisant les échanges de bonnes pratiques et l'évaluation des acquis.

Un test sera effectué avant le début de la session afin d'évaluer le niveau de connaissance des participants. Un nouveau test sera réalisé à l'issue de la session pour apprécier les acquis.



DU 13 AU 15 OCTOBRE 2025

Inscription : avant le 05 septembre 2025.

DURÉE

3 jours, 21 heures.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

Sous réserve d'une inscription par le REFJ, une prise en charge financière pourra être envisagée.

LANGUE

Français.

Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

600 € par participant.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

LA JUSTICE MARITIME : ASPECTS PÉNAUX ET INTERNATIONAUX

NOUVEAU

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Les espaces maritimes constituent un enjeu géopolitique majeur, qu'il appartient aux juristes de pouvoir appréhender avec les outils juridiques internationaux et nationaux qui s'appliquent à cet espace d'échange mais aussi de trafic. Cette session s'intéressera aux crimes et délits commis en mer, recouvrant des problématiques différentes et d'un haut niveau de technicité, telles que la piraterie, le narcotrafic, la traite des êtres humains et l'immigration clandestine, la pollution et la pêche illégale. Ces multiples types de criminalité sont concernés par des enjeux procéduraux communs en matière de compétence juridictionnelle mais aussi d'entraide pénale internationale.

Seront abordés sous forme d'interventions, mais aussi de cas pratiques et d'échanges horizontaux entre participants, le droit applicable, les rôles respectifs des magistrats et enquêteurs ainsi que les grands enjeux en matière de coopération pénale internationale.

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les fondements théoriques du droit pénal maritime ;
- Approfondir les connaissances des participants dans le traitement des infractions commises en mer et dans la maîtrise des outils de coopération internationale ;
- Susciter des discussions et échanges entre participants au soutien du dialogue opérationnel entre professionnels.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement fondés sur les interventions d'experts, s'appuyant sur une documentation et des supports de cours, des temps d'échanges entre participants favorisant les échanges de bonnes pratiques, visites d'institutions extérieures.

Un test sera effectué avant le début de la session afin d'évaluer le niveau de connaissance des participants. Un nouveau test sera réalisé à l'issue de la session pour apprécier les acquis.





DU 27 AU 31 OCTOBRE 2025

Inscription : avant le 19 septembre 2025.

DURÉE

5 jours, 32 heures.

PUBLIC

Magistrats français et étrangers, avocats, notaires et juristes étrangers.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

Sous réserve d'une inscription par le REFJ, une prise en charge financière pourra être envisagée.

LANGUES

Français.

Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé.

CONTACT

enm-info-dj@justice.fr

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : FONDAMENTAUX ET NOUVEAUX DÉFIS



CONTEXTE ET OBJECTIFS

La propriété intellectuelle est un enjeu majeur pour la protection des innovations des acteurs économiques et étatiques. La France bénéficie d'une expertise ancienne en ces domaines, renforcée par le dynamisme de la juridiction unifiée du Brevet localisée à Paris. La compréhension des fondamentaux de ce droit complexe constitue un préalable indispensable pour pouvoir appréhender les nouveaux défis liés au développement du numérique et d'internet.

La protection de la propriété intellectuelle génère un contentieux spécialisé à dimension internationale dont l'importance ne cesse de croître avec l'utilisation d'internet, vecteur de nouveaux types d'atteintes aux droits. Cette formation axée sur le droit international, européen et français propose une introduction aux principaux droits de la propriété intellectuelle (brevets, marques, dessins et modèles, droits d'auteur et droits voisins). Elle s'adresse aux professionnels de la justice français et étrangers ayant déjà eu à connaître de ce contentieux et souhaitant parfaire leurs connaissances dans cette matière technique et en évolution permanente, s'attachant en particulier aux spécificités de la preuve et de l'indemnisation des préjudices en matière de contrefaçon. Seront également abordés, les atteintes aux droits de propriété intellectuelle commises en ligne, ainsi que la nouvelle juridiction unifiée du brevet et le brevet européen à effet unitaire, nouveau titre de propriété industrielle ayant vocation à s'appliquer sur les territoires des États européens participant à l'accord. La session favorisera des échanges horizontaux entre participants français et étrangers qui permettra des partages concrets de bonnes pratiques.

Objectifs pédagogiques

Cette formation permettra d'échanger sur les évolutions jurisprudentielles et réglementaires en droit de la propriété intellectuelle et industrielle et de maîtriser les principales notions à travers des exemples illustrés, des cas pratiques et des échanges entre les participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement fondés sur les interventions d'experts, s'appuyant sur une documentation et des supports de cours et des temps d'échanges entre participants favorisant les échanges de bonnes pratiques.

Un test sera effectué avant le début de la session afin d'évaluer le niveau de connaissance des participants. Un nouveau test sera réalisé à l'issue de la session pour apprécier les acquis.



DU 10 AU 13 JUIN 2025

Inscription : avant le 3 mai 2025.

DURÉE

4 jours, 25 heures.

PUBLIC

Magistrats français et étrangers, avocats, notaires et juristes étrangers.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

Sous réserve d'une inscription par le REFJ, une prise en charge financière pourra être envisagée.

LANGUES

Français.

Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

800 € par participant.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

ARBITRAGE INTERNATIONAL

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La sécurité juridique est un objectif majeur des contrats du commerce international. Celle-ci passe par l'assurance qu'en cas de litige, celui-ci pourra être tranché dans des délais raisonnables, par des juges indépendants et impartiaux, rompus aux pratiques des affaires, selon le droit prévu au contrat, par une décision rapidement exécutoire et dans un cadre garantissant la discrétion de la procédure. Le recours à l'arbitrage, prévu au contrat litigieux, résultant d'un accord ultérieur ou prévu dans un traité d'investissement, et intégré dans un ordre juridique pouvant garantir l'exécution de la sentence, contribue à la réalisation de cet objectif.

À cet égard, le droit français de l'arbitrage, façonné par la jurisprudence de la Cour de cassation et de la cour d'appel de Paris, avant d'être consacré par le code de procédure civile, présente la particularité de favoriser le recours à ce mode alternatif des règlement des différends, notamment en conférant aux arbitres une priorité pour statuer sur leur propre compétence, en assurant aux parties une égalité dans le choix des arbitres, en veillant à l'indépendance et l'impartialité de ceux-ci et en limitant le contrôle du juge étatique lorsque ce dernier est saisi de recours.

Objectifs pédagogiques

- Découverte des différentes étapes de la procédure arbitrale ;
- Réflexion sur l'adaptation de ce mode de règlement des litiges dans le contexte national des participants et dans le contexte international ;
- Réflexion sur leur rôle, en tant que juge étatique, dans le contrôle et la mise à exécution des sentences arbitrales.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, temps d'échanges entre participants pour confronter les pratiques, visites.

Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen notamment de travaux pratiques.

Un test sera effectué avant le début de la session afin d'évaluer le niveau de connaissance des participants. Un nouveau test sera réalisé à l'issue de la session pour apprécier les acquis.





DU 24 AU 28 NOVEMBRE 2025

Inscription : avant le 17 octobre 2025.

DURÉE

5 jours, 32 heures.

PUBLIC

Magistrats étrangers, avocats, tout professionnel engagé sur la thématique.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

Sous réserve d'une inscription par le REFJ, une prise en charge financière pourra être envisagée.

LANGUE

Français.

Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

JUSTICE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La protection de l'environnement, défi commun et prioritaire, connaît une traduction juridique en droit international, en droit européen, et à l'échelle nationale concerne la matière pénale, civile et administrative. À cette complexité juridique s'ajoute des difficultés d'appréhension techniques pour les professionnels de la justice confrontés à des questions probatoires difficiles et un recours à des experts techniques indispensables. L'ensemble de ces enjeux sera abordé lors de cette session ouverte aux magistrats, avocats, policiers et juristes qui échangeront sur les bonnes pratiques dans ce contentieux essentiel.



Objectifs pédagogiques

- Découverte du cadre juridique spécifique à la protection de l'environnement et de ses acteurs institutionnels français et internationaux,
- Découverte des techniques particulières de traitement des contentieux de l'environnement, en particulier lors d'atteintes à l'environnement maritime ;
- Maîtrise des dimensions civiles et pénales de la protection judiciaire de l'environnement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement fondés sur les interventions d'experts, s'appuyant sur une documentation et des supports de cours, des temps d'échanges entre participants favorisant les échanges de bonnes pratiques, visites d'institutions extérieures.

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen notamment de travaux pratiques et d'échanges entre participants afin de favoriser les partages de bonnes pratiques.

Un test sera effectué avant le début de la session afin d'évaluer le niveau de connaissance des participants. Un nouveau test sera réalisé à l'issue de la session pour apprécier les acquis.



DU 15 AU 19 SEPTEMBRE 2025

Inscription : avant le 08 août 2025.

DURÉE

5 jours, 32 heures.

PUBLIC

Magistrats français et étrangers.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

Sous réserve d'une inscription par le REFJ, une prise en charge financière pourra être envisagée.

LANGUE

Français.

Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

L'ÉTHIQUE DU JUGE : UN ENJEU PRATIQUE POUR L'ÉTAT DE DROIT

NOUVEAU

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'éthique du juge est un sujet central pour l'État de droit, car il implique de décliner concrètement les principes d'indépendance et d'impartialité consacrés par le droit européen et international. Maintenir un haut niveau de réflexion éthique exige de chaque juge une réflexion théorique et pratique sur son exercice quotidien, les situations créatrices de conflits d'intérêt mais aussi les questions émergentes liées aux impératifs d'efficacité managériale, l'usage des réseaux sociaux ou d'outils numériques et d'IA. Cette session vise à rappeler les grands principes éthiques applicables dans une approche internationale et comparatiste, en présentant des recueils de principes déontologiques récents et clairs, mais aussi à susciter une réflexion pratique et actualisée. Des ateliers permettront des discussions sur des cas concrets rencontrés par les participants dans leur exercice professionnel, avec la finalité de contribuer au renforcement de la confiance des citoyens dans la justice.

Objectifs pédagogiques

La session sera construite en alternant les activités suivantes :

- Des présentations des principaux acteurs en la matière et des réseaux œuvrant sur ces thèmes au niveau international (comme la commission européenne pour l'efficacité de la justice du Conseil de l'Europe) afin d'acquérir une connaissance du cadre international applicable ;
- Des réflexions permettant une mise en perspective au vu d'éléments issus du droit français et de droit comparé ;
- Des échanges et ateliers pratiques auxquels les différents participants répondront selon leurs propres cadres juridiques.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

La session vise à permettre aux participants de s'interroger et ainsi d'améliorer leur pratique professionnelle en travaillant sur application concrète des principes éthiques qui doivent guider les juges dans leur exercice professionnel.

Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement fondés sur les interventions d'experts, s'appuyant sur une documentation et des supports de cours, des temps d'échanges entre participants favorisant les échanges de bonnes pratiques, visites d'institutions extérieures et des mises en situation.

Un test sera effectué avant le début de la session afin d'évaluer le niveau de connaissance des participants. Un nouveau test sera réalisé à l'issue de la session pour apprécier les acquis.



DU 08 AU 12 DÉCEMBRE 2025

Inscription : avant le 31 octobre 2025.

DURÉE

5 jours, 32 heures.

PUBLIC

Cette session est ouverte aux juges et procureurs chefs de juridiction, chefs de service ou souhaitant exercer des fonctions d'encadrement.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

Sous réserve d'une inscription par le REFJ, une prise en charge financière pourra être envisagée.

LANGUE

Français.

Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

MANAGEMENT JUDICIAIRE



CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le management est l'art de mobiliser et de coordonner les ressources humaines et matérielles d'une organisation pour atteindre ses objectifs. Cela implique la définition de ces objectifs (stratégiques et opérationnels), la sélection des moyens pour les réaliser, la mise en œuvre de ces moyens, le contrôle de cette mise en œuvre et des résultats obtenus, ainsi que l'ajustement basé sur ce contrôle.

Bien que les magistrats soient formés à l'exercice de leurs fonctions juridictionnelles, ils ne reçoivent généralement pas de formation en management. Celle-ci est pourtant essentielle lorsqu'ils accèdent à des postes de direction. C'est notamment le cas des nouveaux chefs de juridictions, qui seront inévitablement confrontés à des problématiques humaines et organisationnelles nécessitant une formation spécifique.

Objectifs pédagogiques

- Découverte des techniques de management, adaptées à la structure particulière que constitue une juridiction, au regard notamment de son mode de fonctionnement et du statut des magistrats la composant ;
- Découverte des méthodes efficaces d'animation d'un groupe, de soutien des collaborateurs, et gestion des résistances naturelles qui peuvent apparaître face à une situation nouvelle.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement fondés sur les interventions d'experts, s'appuyant sur une documentation et des supports de cours, des temps d'échanges entre participants favorisant les échanges de bonnes pratiques, visites d'institutions extérieures.

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen notamment de travaux pratiques.

Un test sera effectué avant le début de la session afin d'évaluer le niveau de connaissance des participants. Un nouveau test sera réalisé à l'issue de la session pour apprécier les acquis.



DU 07 AU 11 JUILLET 2025

Inscription : avant le 9 juin 2025.

DURÉE

5 jours, 32 heures.

PUBLIC

Tout professionnel étranger concerné par la thématique.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

Sous réserve d'une inscription par le REFJ, une prise en charge financière pourra être envisagée.

LANGUE

Français. Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

LA JUSTICE FACE AUX DÉFIS DU NUMÉRIQUE ET DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

NOUVEAU

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le numérique change nos environnements judiciaires en modifiant notre relation aux usagers et justiciables, en restructurant notre capacité à être informés, en transformant notre accès à l'information, en questionnant nos organisations et nos processus métiers et même en esquisant parfois des tendances dans nos décisions. Le numérique participe ainsi à une redéfinition de nos missions et à une réaffirmation de nos valeurs communes autour de la Justice. À ces nouveaux enjeux s'ajoutent les nombreux défis posés par le recours à l'intelligence artificielle dans le domaine judiciaire.

Objectifs pédagogiques

- Développer une culture du numérique pour mieux appréhender les nouveaux enjeux auxquels sont confrontées les institutions judiciaires ;
- Favoriser une meilleure appréhension des enjeux numériques ;
- Appréhender le management à l'ère du numérique ;
- Explorer les nouvelles potentialités offertes par les avancées technologiques récentes (IA générative, outils transfrontaliers, *blockchain*...) et leur impact sur les missions et métiers de la Justice de demain ;
- Se sensibiliser au cadre légal et réglementaire de la transformation numérique ;
- S'enrichir des meilleures pratiques étrangères en matière de transformation numérique des systèmes judiciaires.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Lors de cette session, la pédagogie sera axée sur l'échange entre praticiens et spécialistes du numérique et de l'intelligence artificielle. Seront notamment proposés, des ateliers d'utilisation d'outils et notamment d'outils d'intelligence artificielle.

À l'issue de la session, les participants auront des connaissances approfondies sur le cadre et les usages des outils numériques et de l'intelligence artificielle dans le domaine judiciaire qui seront vérifiées par un test de connaissance.

Un test sera effectué avant le début de la session afin d'évaluer le niveau de connaissance des participants. Un nouveau test sera réalisé à l'issue de la session pour apprécier les acquis.

Pour les magistrats **francophones**, des places sont ouvertes dans les sessions des magistrats et professionnels de justice français en formation continue. Ces formations sont organisées par la sous-direction de la formation continue (FC) et le département des formations professionnelles spécialisées (DFPS).

Nous contacter pour plus de détails.

PRIX :	100 € par jour de formation - Devis sur demande
TYPE DE SESSION :	Formation avec des magistrats et professionnels de justice français
PUBLIC :	Magistrats étrangers francophones
OBSERVATIONS :	Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. Sous réserve d'une inscription par le REFJ, une prise en charge financière pourra être envisagée
LANGUE :	Français uniquement
LIEU :	ENM Paris - 3 ter quai aux Fleurs 75004 Paris - France
CONTACT :	enm-info-di@justice.fr

SESSIONS DE FORMATION CONTINUE 2025 OUVERTES AUX MAGISTRATS ÉTRANGERS FRANCOPHONES

DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES EN MATIÈRE PÉNALE

LES VIOLENCES SEXUELLES SUR MINEURS

ENM Paris - 05 au 07/03

Cette session vise à aborder les formes multiples des violences sexuelles imposées aux mineurs (viols et agressions, cyberpornographie, excision...), les outils de prévention et les moyens de protection et de prise en charge judiciaire.

VICTIME ET PROCÈS PÉNAL

ENM Paris - 25 au 28/03

Session alternant apports pluridisciplinaires et échanges sur la place et les droits de la victime dans le procès pénal, des poursuites à l'indemnisation.

PREUVE PÉNALE ET PROGRÈS SCIENTIFIQUES

ENM Paris - 16 au 20/06

L'IRCGN présente les dernières évolutions en matière de preuve scientifique et de médecine légale, par une alternance d'exposés et de travaux pratiques.

DU PRONONCÉ À L'EXÉCUTION DE LA PEINE : QUELLE COLLABORATION ENTRE LES ACTEURS DE LA CHAÎNE PÉNALE ?

ENM Paris - 29/09 au 01/10

Réflexion et échanges sur le fonctionnement de la chaîne pénale et les pratiques professionnelles en post-sententiel.

APPLICATION ET EXÉCUTION DES PEINES : PROBLÉMATIQUES TRANSFRONTALIÈRES

ENM Paris - 07 au 10/04

Session d'approfondissement sur les outils internationaux de l'application et de l'exécution des peines et échanges pratiques entre magistrats du siège et du parquet en charge de ces matières.

DÉPISTAGE, IDENTIFICATION, SAISIE ET CONFISCATION DES AVOIRS CRIMINELS – INITIATION

ENM Paris - 05 et 06/05

Acquérir les fondamentaux en la matière avec des apports théoriques (dispositifs législatifs et réglementaires), des bonnes pratiques professionnelles et des exercices sous forme de cas pratiques.

MIGRATIONS ET CRIMINALITÉ ORGANISÉE

ENM Paris - 19 au 21/05

Approche globale des filières d'immigration clandestine et analyses croisées sur les nouvelles migrations. Échanges autour des moyens législatifs et opérationnels permettant de répondre à la criminalité en la matière, tant sur un plan national qu'international.

APPROCHE DU DROIT PÉNAL ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

ENM Paris - Module 1 : 10 au 12/02 ; Module 2 : 30/06 au 02/07 ; Module 3 : 10 au 12/12

Parcours destiné aux magistrats pénalistes désireux de se familiariser avec les bases fondamentales théoriques et pratiques des contentieux économiques et financiers les plus courants.

APPROFONDISSEMENT DU DROIT PÉNAL ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

ENM Paris - Module 1 : 17 au 19/03 ; Module 2 : 23 au 26/06 ; Module 3 : 20 au 22/10

S'adressant aux magistrats ayant suivi le cycle "Approche du droit pénal économique et financier", ce parcours est consacré aux infractions et enquêtes menées notamment en matière fiscale, de blanchiment et d'atteintes à la probité.

LE TRAITEMENT JUDICIAIRE DU RENSEIGNEMENT

ENM Paris - 12 au 14/11

Analyse des solutions juridiques et pratiques pour l'intégration dans les procédures judiciaires d'informations obtenues par les services de renseignement.

LA LUTTE CONTRE LES DIFFÉRENTES FORMES DE FRAUDE AUX FINANCES PUBLIQUES

ENM Paris - 07 au 11/04

Session traitant de l'ensemble des fraudes aux finances publiques et présentant les acteurs et les outils de lutte en vue d'une coordination efficace.

DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES EN MATIÈRE CIVILE

LA QUALITÉ DE LA DÉCISION CIVILE

ENM Paris - 02 au 04/06

Une réflexion nouvelle sur la qualité de la décision civile, n'abordant pas seulement la qualité rédactionnelle, mais questionnant le contexte procédural et l'accompagnement de la décision pour en assurer sa compréhension et son acceptation est menée lors de cette session. De multiples critères et démarches qualitatives seront examinés par une approche pluridisciplinaire et juridique.

LA MÉTHODOLOGIE DU JUGEMENT CIVIL

ENM Paris - 05 au 07/05

Perfectionner sa technique de rédaction du jugement civil pour rendre une décision claire, fondée en droit, motivée et exécutable. Alternance de rappel des fondamentaux de la méthodologie de rédaction et d'exercices pratiques.

CONTRAT ÉLECTRONIQUE ET PREUVE EN MATIÈRE CIVILE

ENM Paris - 10 au 12/03

Contrat formé à distance et sous forme dématérialisée, le contrat électronique soulève des interrogations parmi les praticiens. Il s'agira de faire le point sur les règles de formation du contrat électronique et sur l'usage de la signature électronique (valeur et force probante).

LE CONTRAT : CONCLUSION, RÉALISATION ET INEXÉCUTION

ENM Paris - 03 au 05/11

Profondément remaniés par l'ordonnance du 10 février 2016 portant réforme du droit des contrats et du régime général de la preuve des obligations, les conditions de conclusion du contrat, son exécution comme sa résiliation, ainsi que les notions essentielles du régime contractuel seront rappelées à l'occasion de cette session, qui s'adresse plus spécifiquement aux magistrats et MTT découvrant les contentieux contractuels.

LES MODES AMIALES DE RÈGLEMENT DES LITIGES

ENM Paris - 03 au 06/02

Par une approche à la fois théorique et pratique des divers outils de l'amiable dans le procès civil (ARA, conciliation, médiation, procédure participative, césure...), les participants sont sensibilisés aux techniques et arguments favorisant leur développement, pour être en mesure de proposer aux parties la procédure la plus appropriée à leur litige civil.

ACQUÉRIR DES SAVOIRS PLURIDISCIPLINAIRES**JUSTICE ET MÉDECINE LÉGALE**

ENM Paris - 13 au 17/10

Panorama de la médecine légale en France. Quels examens et apports pour l'enquête ? Quelles évolutions ? Échanges avec des professionnels de différents horizons pour une harmonisation qualitative des pratiques.

DROIT ET NUMÉRIQUE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

ENM Paris - 22 au 24/09

Dématérialisation, Open data, automatisation du travail, algorithmes, vont modifier en profondeur l'accès à l'information juridique, l'organisation du travail au sein des juridictions et avec leurs partenaires, ainsi que la production de la décision judiciaire. Le juge du XXI^e siècle doit connaître et comprendre ces évolutions.

ENJEUX ET CONNAISSANCES DES RÉSEAUX SOCIAUX ET DES MÉDIAS

ENM Paris - 06 au 10/10

Lieu d'exposition de soi ou de représentation, de rencontre et de discussions, les réseaux sociaux, en constant développement, sont pour le juge un nouvel outil de communication, et d'enquête, mais également un moyen d'expression qui pose sous une autre forme la question de la place du juge dans la société.

LA CRIMINOLOGIE : DONNÉES SCIENTIFIQUES ET JUSTICE PÉNALE

ENM Paris - 03 au 07/02

Les magistrats peuvent étayer leurs décisions judiciaires pénales sur des données scientifiques. La criminologie permet de poursuivre cet objectif, en mêlant apports théoriques pluridisciplinaires et réflexion sur les pratiques.

SESSIONS DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES SPÉCIALISÉES 2025 OUVERTES AUX MAGISTRATS ÉTRANGERS FRANCOPHONES**ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL****ACTUALITÉ DU DROIT BANCAIRE**

ENM Paris - 13 et 14/11

Faire le point sur l'actualité législative et jurisprudentielle en matière bancaire, et notamment sur les thématiques de la responsabilité du banquier et des instruments de crédit et de paiement.

CONTENTIEUX DU DROIT DE LA DISTRIBUTION ET DE LA FRANCHISE

ENM Paris - 27/11

Aborder tous les aspects contentieux du droit de la distribution et de la franchise et notamment qualifier le contrat de franchise et appréhender le fonctionnement de la relation contractuelle qui en résulte.

CONCURRENCE DÉLOYALE ET PARASITISME

ENM Paris - 06 et 07/02

Dresser un panorama complet de l'actualité de la concurrence déloyale dans ses diverses manifestations (désorganisation, confusion, dénigrement, etc.), et plus particulièrement le parasitisme, tant dans le déroulement de l'action en justice, que dans la détermination de la faute et du préjudice réparable.

LE PLAN EN PROCÉDURE COLLECTIVE

ENM Paris - 04/09

Le plan de continuation ou le plan de cession est l'une des issues possibles en procédures collectives. Cette session donne aux juges des procédures collectives les clefs pour repérer les situations dans lesquelles un plan peut être décidé, appréhender le rôle des différents acteurs dans l'élaboration puis l'exécution du plan, et motiver leurs décisions relatives au plan.

SAVOIR DÉTECTER LA CESSATION DES PAIEMENTS

ENM Paris - 20/03

Formation destinée aux juges ayant déjà des connaissances solides en matière comptable ou ayant suivi au préalable la session "savoir lire et comprendre un bilan". Après avoir rappelé les contours essentiels de la notion de cessation des paiements, cette session, animée par un

commissaire aux comptes et un juge consulaire, donne aux juges les outils pour déterminer l'existence d'une cessation des paiements à partir des éléments comptables de l'entreprise.

SAVOIR LIRE ET COMPRENDRE UN BILAN

ENM Paris - 21/03

Acquérir les connaissances élémentaires du fonctionnement comptable des entreprises permettant de lire et comprendre un bilan. Formation animée par un commissaire aux comptes et un juge consulaire alternant présentation théorique et exercices pratiques. Formation préalable à la session "savoir détecter la cessation des paiements".

JUSTICE CIVILE**DROIT DES CONTRATS ET VIE DES AFFAIRES**

ENM Paris - 16/05

Cette session a pour objectif de faire le point sur le droit des contrats et son impact sur la vie des affaires.

CONTENTIEUX DU DROIT DU CAUTIONNEMENT ET DES SÛRETÉS

ENM Paris - 08 et 09/12

Cette session a pour objectif de faire un point sur les dispositions issues de l'ordonnance n° 2021-1192 du 15 septembre 2021 portant réforme du droit des sûretés et de l'ordonnance n° 2021-1193 du 15 septembre 2021 portant modification du livre VI du code de commerce ainsi que sur l'actualité jurisprudentielle relative aux droits ancien et nouveau en matière de cautionnement et de sûretés.

EUNOMIE



Depuis 1958, l'École nationale de la magistrature délivre une formation pratique et professionnalisante, aux magistrats français comme aux juges et procureurs d'États étrangers. Par la création du réseau innovant "EUNOMIE", elle souhaite permettre aux magistrats formés à l'ENM de garder un lien privilégié entre eux et avec l'École, ainsi que promouvoir la notion d'appartenance à un corps de métier et à une communauté internationale de la magistrature. Pour plus d'information, consultez la page : <https://www.enm.justice.fr/eunomie>

EUNOMIE a ainsi pour objectifs de :

- Renforcer le lien entre l'ENM et les magistrats formés à l'École ;
- Permettre des échanges entre pairs sur les pratiques et expériences judiciaires ;
- Diffuser les valeurs éthiques et déontologiques et promouvoir une culture judiciaire commune.

Site : <https://www.enm.justice.fr/eunomie>

Cette plateforme permet aux magistrats étrangers formés à l'ENM de se tenir informés des actualités internationales de l'ENM et de faire une demande d'inscription gratuite, au réseau EUNOMIE. Les membres ont accès à :

- Un annuaire, dans lequel figurent tous les membres du réseau ;
- Des forums de discussions nationaux et internationaux ;
- Des forums d'entraide pour les auditeurs de justice arrivant en France, ou les auditeurs/magistrats allant à l'étranger ;
- Des fascicules de formation et des e-learning.

REFJ



L'ENM promeut chaque année des séminaires européens dans le cadre des activités du Réseau Européen de Formation Judiciaire (REFJ).

Les sessions présentées dans ce catalogue sont ouvertes aux magistrats des pays membres du REFJ. Pour toute inscription il convient de passer par le réseau pour manifester son intérêt.

Pour en savoir plus sur les formations proposées dans le cadre du REFJ, vous pouvez consulter la page : <https://www.ejtn.eu/Catalogue/EJTNs-searchable-database/>

EAJTN



Créé en 2010 à l'initiative de l'ENM et de ses homologues jordaniens et algériens, le REAFJ a pour vocation de former sur des bases communes les magistrats des États-membres.

Il compte aujourd'hui 14 pays membres dont l'Algérie, la Belgique, les Emirats Arabes Unis, l'Espagne, la France, l'Italie, l'Irak, la Jordanie, le Koweït, le Maroc, la Palestine, les Pays-Bas, la Roumanie et la Tunisie. La prochaine assemblée générale devrait se tenir aux Pays-Bas dans le courant du mois de décembre 2024.

Pour plus d'information, consultez la page : <https://eajtn.com/fr/>

IOJT



L'IOJT rassemble 125 institutions de formation judiciaire de 77 pays. Sa principale mission est d'organiser, tous les 2 ans, une conférence internationale, sur une thématique donnée.

Membre du Conseil d'administration, l'ENM accueillait en 2011 la 5^e conférence. Le réseau est à l'initiative d'une déclaration mondiale des principes de la formation judiciaire. Il publie également chaque année un journal consultable. L'IOJT a adopté la Déclaration des principes de la formation judiciaire le 8 novembre 2017.

La 11^e rencontre internationale de l'IOJT a comme thème de travail principal "une justice à l'ère de l'IA", se déroule du 2 au 6 novembre 2024 à Séoul (Corée du Sud), l'ENM y est représentée en tant que membre du comité de direction du réseau.

Pour plus d'information, consultez la page : <https://www.iojt.org/>

HELP



Le programme européen de formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit (HELP) regroupe des représentants d'instituts de formation de 47 États membres

du Conseil de l'Europe. Il offre notamment un ensemble de ressources et d'instruments permettant une harmonisation de la formation sur les normes de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). L'ENM y prend part en participant aux activités de coordination, de conseil, de partage et de diffusion des formations en e-learning.

Les cours en ligne HELP du Conseil de l'Europe sont gratuits, vous pouvez trouver plus d'informations sur : <https://www.coe.int/en/web/help/courses>

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXÉCUTION POUR LE PUBLIC INTERNATIONAL

DÉFINITION

ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE (ENM), Siret n° 193 322 393 00011- Code APE : 85.42Z – Adresse : 10 RUE DES FRERES BONIE, 33080 BORDEAUX CEDEX
Les termes utilisés dans les présentes, auront la définition suivante : Client : Acheteur d'une session de formation dans la convention/ le contrat identifié sur le devis // Administration : Représentant de l'ENM identifié sur le devis et/ou convention/contrat // Parties : le Client et l'Administration

ARTICLE 1 : OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les clauses contractuelles bornées dans ces conditions générales régissent tous préalables à l'achat de formations dispensées et son exécution pour le compte du Client par l'Administration. Ces clauses s'inscrivent dans la procédure de commande de formations pour les Clients bénéficiaires de contenus pédagogiques délivrés par ou pour le compte de l'ENM.

ARTICLE 2 : PRÉALABLE À UNE COMMANDE DE FORMATION

Tout Client prend ses dispositions personnelles et professionnelles afin d'assurer sa présence aux sessions de formation. Il doit se tenir joignable et communiquer ses informations personnelles et professionnelles à jour sous peine de se voir refuser la dispense de formation. Le Client se prémunit de disposer des installations informatiques et télécom compatibles pour tout achat de formation sur le site en ligne dédié. Le Client s'engage avoir pris connaissance du programme et de l'organisation de la prestation.

ARTICLE 3 : PROCÉDURE DE COMMANDE DE FORMATION

Les démarches d'inscription sont entièrement dématérialisées. Le Client transmet sa demande à l'ENM. Sous réserve de validation par l'administration, un devis lui est transmis pour signature. Un traitement des données personnelles, administratives et financières est réalisé par gestionnaire de l'Administration. Le Client est ensuite informé de la confirmation de son inscription de formation par retour de devis visé par l'ENM. Toute inscription sera validée après vérification du règlement des frais de formation auprès du service financier de l'ENM. La facture du coût pédagogique de la formation sera adressée au stagiaire ou à l'organisme ayant procédé au règlement. Aucune demande d'inscription ne sera prise en compte quatre semaines avant le début de la session de formation, à l'exception des participants en lien avec le Réseau européen de formation judiciaire (REFJ).

ARTICLE 4 : DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les documents contractuels dans le cadre de l'achat de formation sont les suivants : la confirmation de demande d'inscription, les éléments administratifs de la demande éventuelle de prise en charge financière de l'achat de formation par un organisme extérieur, la fiche d'inscription, les documents d'émargement de chaque session de formation et les attestations de stage.

ARTICLE 5 : PRIX, FACTURATION ET RÈGLEMENTS

Conformément aux dispositions de l'article 261-4 du CDI, les prestations de formation facturées par l'ENM ne sont pas soumises à la TVA Un devis est émis au moment de l'inscription, le paiement des frais est effectué avant le début de la prestation et une facture acquittée est émise sur demande a posteriori de la prestation, selon les termes de la convention/contrat. Les factures sont payables par virement bancaire sur le compte de ENM à réception du devis. Les repas ne sont pas inclus dans le prix du stage.

ARTICLE 6 : PÉNALITÉ DE RETARD

Toute somme non payée à l'échéance donne lieu au paiement par le Client de pénalités de retard fixées à une fois et demie le taux d'intérêt légal majoré de 40€ HT. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le client qu'elles ont été portées à son débit.

ARTICLE 7 : CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Un client ne pouvant assister à sa formation peut faire la demande de report auprès de l'Administration. Cette demande doit être motivée et appréciée au cas par cas, notamment pour la suite à donner à cette dernière. Il s'engage à avertir l'Administration au plus tard 21 jours ouvrés avant l'intervention de toute demande de report. Passé ce délai, l'Administration se réserve le droit de facturer au Client les frais d'inscription.

ARTICLE 8 : FORCE MAJEURE ET DIFFICULTÉS D'EXÉCUTION

En cas de force majeure, les Parties sont libérées de toutes obligations contractuelles liées aux présentes CGE. L'Administration en concertation avec les parties prenantes, décident de reporter ou d'annuler ou modifier le format de la session de formation.
En cas de difficultés d'exécution rendant impossible l'exécution des prestations de formation ou que le nombre de participants inscrits est insuffisant, l'ENM se réserve le droit d'annuler ou de décaler une session jusqu'à 10 jours calendaire avant le début de la formation. Aucune indemnité ne sera reversée au Client.

ARTICLE 9 : INFORMATIQUES ET LIBERTÉS

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le Client à l'Administration en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront étes communiquées aux partenaires contractuels de l'ENM pour les besoins desdites commandes.
Conformément à la réglementation française en vigueur, le Client peut saisir l'ENM afin de s'opposer à la communication de ses informations le concernant. Il peut également à tout moment exercer ses droits d'accès et de rectification de ses informations personnelles communiquées.

ARTICLE 10 : CONFIDENTIALITÉ

Les Parties s'engagent à traiter, de manière strictement confidentielle, les données du devis, et toutes les informations, qu'elles se seront communiquées, et celles dont elles auront pris connaissance à l'occasion de la Commande et du Contrat/convention, qui auraient été signalées comme confidentielles ou qui de par leur nature ou leur contexte doivent être considérées comme confidentielles.

ARTICLE 11 : DROIT APPLICABLE ET RÈGLEMENTS DES DIFFÉREND

Le droit applicable à la commande et au contrat/convention est le droit français à l'exclusion des règles de conflits de lois. Tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la commande et du contrat/convention, non résolu à l'amiable entre les Parties dans un délai de deux mois à compter de la survenance du différend, pourra être soumis aux Tribunaux compétents dans le ressort de l'Administration.

ARTICLE 12 : DÉLAI DE RÉTRACTATION

A compter de la date de la date de réception du formulaire d'inscription, le stagiaire dispose d'un délai de 10 jours pour se rétracter.
Ce délai de rétractation est porté à 14 jours (article L.121-16 du Code de la consommation) pour les contrats conclus « à distance » et les contrats conclus « hors établissement ».
Le stagiaire en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée au stagiaire.

photo

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Remplir en lettres capitales noires.

Le règlement des formations se fera exclusivement par transfert bancaire au moment de l'inscription ou au plus tard un mois avant le début de la formation.



Adresse postale
8 rue Chanoinesse
75004 PARIS
Tél : +33 (0)1 44 41 88 24
enm-info-di@justice.fr

INTITULÉ EXACT DE LA FORMATION SOUHAITÉE :

DATES DE LA FORMATION : duau

ÉTAT CIVIL	ÉTUDES SUPÉRIEURES	ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE
NOM DE FAMILLE :	NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTUDES :	DATE D'ENTRÉE DANS LA MAGISTRATURE (ou autre) :
PRÉNOM :	DISCIPLINE :	EMPLOI ACTUEL :
DATE DE NAISSANCE :	DIPLÔME DÉLIVRÉ (indiquez votre diplôme le plus élevé) :	
NATIONALITÉ :		
.....	LIEU D'OBTENTION :	PAYS D'EXERCICE DES FONCTIONS :
CIVILITÉ: MADAME ☐ MONSIEUR ☐	DATE D'OBTENTION :	

COORDONNÉES

DOMICILE FAMILIAL (adresse postale) :

.....

TÉLÉPHONE : E-MAIL :

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

.....

TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL :

E-MAIL :

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS : oui ☐ non ☐

Si oui appris à (nom et lieu de l'établissement) :

.....

NIVEAU ACQUIS :

Lu : BON ☐ MOYEN ☐ FAIBLE ☐

Écrit : BON ☐ MOYEN ☐ FAIBLE ☐

Parlé : BON ☐ MOYEN ☐ FAIBLE ☐

MOTIVATION

POURQUOI SOUHAITEZ-VOUS EFFECTUER CETTE FORMATION À L'ENM ?

.....

.....

.....

.....

.....

AVEZ-VOUS DÉJÀ PARTICIPÉ À UNE FORMATION À L'ENM (le cas échéant, laquelle) ?

.....

FINANCEMENT : À REMPLIR OBLIGATOIREMENT

PRISE EN CHARGE DES FRAIS PÉDAGOGIQUES

☐ Par le participant : (Précisez nom et adresse)

☐ Par l'Ambassade via Campus France

☐ Par l'Ambassade via autre : (Précisez nom et adresse)

☐ Autre : (Précisez nom et adresse)

Je certifie que les déclarations ci-dessus sont exactes et complètes et dans le cas où mon dossier serait pris en considération, je m'engage à me conformer aux directives générales de la scolarité de l'ENM.
J'ai pris connaissance des conditions générales et je les accepte.

à.....le.....

SIGNATURE DU CANDIDAT :

VISA DE L'AUTORITÉ HIÉRARCHIQUE COMPÉTENTE
POUR AUTORISER LE CANDIDAT À SUIVRE CETTE FORMATION :

NOM DU SIGNATAIRE :

QUALITÉ DU SIGNATAIRE :

à.....le.....

CADRE RÉSERVÉ AU CONSEILLER CULTUREL,
AU CHEF DE MISSION OU AU MAGISTRAT DE LIAISON

AVIS SUR LA CANDIDATURE :

Au vu des fonctions exercées par le candidat, de son organisme de rattachement, de la formation demandée, je donne un avis à cette candidature :

TRÈS FAVORABLE ☐ FAVORABLE ☐ DÉFAVORABLE ☐

LE NIVEAU DE FRANÇAIS DU CANDIDAT EST :

Lu :

BON ☐

MOYEN ☐

FAIBLE ☐

Écrit :

BON ☐

MOYEN ☐

FAIBLE ☐

Parlé :

BON ☐

MOYEN ☐

FAIBLE ☐

OBSERVATIONS

DATE :

SIGNATURE :

Tout formulaire incomplet sera retourné par l'ENM

CALENDRIER 2025

1^{ER} SEMESTRE

- Du 12 au 16 mai :Violences intra-familiales
- Du 19 au 28 mai :Découverte de la justice française
- Du 2 au 6 juin :Enquêter et poursuivre : les enjeux de la justice pénale internationale
- Du 10 au 13 juin :Arbitrage international
- Du 16 au 27 juin :Formation de formateurs (Paris/Bordeaux)
- Du 30 juin au 4 juillet :Organisation d'un institut de formation judiciaire (Bordeaux)
- Du 7 au 11 juillet :La justice face aux défis du numérique et de l'intelligence artificielle

2^{EME} SEMESTRE

- Du 15 au 19 septembre :L'éthique du juge : un enjeu pratique pour l'état de droit
- Du 22 au 26 septembre :Criminalité organisée et coopération internationale : le narcotrafic
- Du 29 septembre au 3 octobre :Le traitement judiciaire du terrorisme et de la radicalisation violente
- Du 6 au 10 octobre :Enquête économique et financière
- Du 13 au 15 octobre :La justice maritime : aspects pénaux et internationaux
- Du 20 au 24 octobre :Criminalité organisée et coopération internationale :
traite des êtres humains et trafic des biens culturels
- Du 27 au 31 octobre :Propriété intellectuelle : fondamentaux et nouveaux défis
- Du 3 au 7 novembre :La cybercriminalité
- Du 17 au 21 novembre :La corruption : détection, prévention, répression
- Du 24 au 28 novembre :Justice et protection de l'environnement
- Du 8 au 12 décembre :Management judiciaire

Crédits photos : ENM ; Didier Plowy ; AdobeStock - Juillet 2024

